

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Classe :

Interne Demi-pensionnaire Externe

ASSOCIATION SPORTIVE

Année scolaire 2026-2027

L'Association Sportive est un élément fédérateur et moteur de l'animation et de la vie du Lycée.

L'Association Sportive constitue un véritable outil au service de la réussite des élèves, et, représente une composante du tissu associatif sportif local.

Dans le cadre de l'Association Sportive du Lycée votre enfant a la possibilité de pratiquer des activités sportives dans ses moments de loisirs, voire de participer s'il le souhaite à l'une des rencontres ou compétitions organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire.

L'Association Sportive a souscrit un contrat collectif d'assurance auprès de la MAIF couvrant des dommages corporels dans le cadre de ses activités.

Je soussigné(e) père, mère, tuteur légal, élève majeur

Adresse complète :

Téléphone personnel : professionnel :

En cas d'impossibilité de vous contacter, personne à prévenir :

Nom de la personne : Téléphone

Nom de la personne : Téléphone

Autorise mon fils/fille à participer aux activités de l'Association Sportive et je verse la somme de :

quinze euros (15 €, au titre de la cotisation)

ou vingt-cinq euros (25€, cotisation + tee-shirt de l'AS) | Taille : XS S M L XL XXL

par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du Lycée de Grenoble Saint-Ismier.

Si vous souhaitez en plus de l'assurance initiale collective MAIF de l'association sportive, des garanties complémentaires IA sport+, merci d'en faire la demande auprès de l'enseignant EPS de votre enfant en début d'année scolaire.

En outre, j'accepte que les responsables de l'Association Sportive et /ou de l'Union Nationale Sportive et Scolaire autorisent en mon nom, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.

Signature du responsable légal, ou de l'élève majeur